

Marie CHESNEL  
FM violon

Juin 2008

## PROJET PEDAGOGIQUE

Cefedem Bretagne Pays de la Loire.

## Introduction

La pédagogie ne cesse d'évoluer tout au long d'une carrière, rien ne semble jamais acquis puisqu'il s'agit d'un travail vers un public vivant. Les méthodes d'enseignement sont toujours susceptibles de changer, d'évoluer, certaines approches peuvent convenir à un public et au contraire ne pas du tout fonctionner avec un autre. Le travail de pédagogue nécessite donc une grande faculté d'adaptation et d'écoute face à ses élèves et constitue une recherche perpétuelle de nouveaux procédés pédagogiques.

De plus, il est important de considérer la musique comme un art donc un moyen d'expression. Son enseignement doit permettre aux élèves d'acquérir les outils nécessaires à leur propre expression et épanouissement artistique. Quels sont les outils pédagogiques favorables à cet épanouissement et cette autonomie ? Comment envisager cet enseignement musical aujourd'hui ? Comment se positionne-t-il face à l'enseignement traditionnel de l'Education Nationale ? A quel public s'adresse-t-on ? Quelle est la finalité de cet enseignement ? Comment s'inscrit et quelle place occupe la formation musicale dans cet apprentissage ?

De nombreuses observations lors des ateliers de recherche pédagogique, de tutorat ainsi que mes expériences personnelles ont permis d'alimenter ma réflexion quant au rôle de l'enseignant. Il semble important d'éclaircir les différents dispositifs didactiques mis en place au sein de son enseignement et de définir la matière pédagogique employée .

Dans une première partie, nous verrons la place de l'enseignement musical dans notre société puis comment se positionne la formation musicale au sein d'un établissement et enfin en troisième partie, les dispositifs pédagogiques mis en place dans l'enseignement de la formation musicale.

## I/ L'enseignement musical dans notre société

La musique est un art universel, elle est très présente dans notre société et dans notre quotidien. Néanmoins, l'enseignement musical ne semble pas être aussi accessible et est souvent réservé à un public restreint. En effet, l'enseignement musical est un enseignement dit « spécialisé » en opposition à l'enseignement scolaire traditionnel. Il nécessite donc une démarche personnelle et un investissement de la part de l'élève. Ne serait-il pas important de décloisonner cet enseignement spécialisé et cet enseignement traditionnel afin de les rendre plus perméables? Notre rôle d'enseignant ne se limite pas au seul cadre de l'école de musique ou du conservatoire mais bel et bien à une mission éducative dans notre société. L'éducation musicale pourrait s'adresser ainsi à un public plus large dans un souci de démocratisation de la musique. Il serait donc intéressant de multiplier les interventions musicales en milieu scolaire, elles permettent d'éveiller chez les enfants, dès leur plus jeune âge, une sensibilité artistique et musicale. Cet éveil, incorporé au sein même de l'Education Nationale permettrait d'élargir l'enseignement musical à un public plus varié, et de guider éventuellement ensuite vers un enseignement plus spécialisé.

Il semble également important que l'enseignement musical soit accessible à tous ; à tous les âges. L'enseignant doit savoir s'adapter à un public adulte, un public adolescent ou de jeunes enfants, en respectant ses différentes caractéristiques. Ce souci de démocratisation de la musique peut se traduire également dans un enseignement musical adressé aux handicapés, aux enfants hospitalisés, ou dans la création de divers ateliers musicaux en milieu carcéral, hospitalier ou maison de retraite. Cette démarche implique de pouvoir s'adapter aux spécificités de chacun et de posséder une grande connaissance des différents publics. Travailler en collaboration avec des éducateurs dans les instituts spécialisés ou le personnel soignant dans le milieu hospitalier par exemple pourraient, grâce à leurs conseils avisés, permettre ce travail auprès de nombreux publics. Cet enseignement musical peut être à la fois sous forme d'écoute musicale complétée par des notions d'histoire de la musique et d'analyse ( pour les personnes âgées par exemple) ou sous forme d'ateliers instrumentaux ou vocaux en milieu carcéral. L'enseignant doit donc être polyvalent et capable de s'adapter à un public aussi divers que varié dans un souci de démocratisation de la musique.

Il est bien dommage de constater que les arts sont relativement cloisonnés dans notre société. Or la transversalité et la perméabilité des arts entre eux offrent une grande richesse et permettent une toute autre appréhension de son propre univers artistique. La collaboration de musiciens danseurs par exemple peut radicalement changer la perception du corps ou de l'espace chez le musicien. Les différents courants musicaux de l'Histoire de la musique ont été nourris et influencés par la politique du moment, la peinture, la littérature, la danse, et il est important de ne pas déconnecter une œuvre de son contexte historique et artistique. Notre rôle en tant qu'enseignant est d'aider les élèves à développer et à enrichir leur personnalité musicale et artistique, à les sensibiliser à toutes formes d'arts afin de percevoir et d'exploiter les différentes passerelles qui peuvent exister entre elles.

## **II/ La Formation musicale au sein d'un établissement**

### **a) Une pluralité à exploiter.**

Il est important de présenter la musique comme un art à part entière et donc un moyen d'expression. La formation musicale offre une grande pluralité de matières (chant, histoire de la musique, analyse, instrumentarium, polyrythmie...) mais elle est souvent jugée comme rébarbative, trop théorique et les élèves ont tendance à ne pas voir le lien avec la pratique instrumentale. Il semble important d'une part, de présenter cette théorie comme l'apprentissage des outils qui pourront permettre de s'exprimer musicalement ensuite et d'autre part de concrétiser une pratique musicale, instrumentale au sein même de cet enseignement. Le cours de formation musicale doit être un lieu où les élèves évoluent, découvrent et apprennent de nouvelles choses à travers la notion de plaisir et dans un but d'épanouissement personnel, créatif et artistique. De plus, il est fondamental de décroisonner les cours instrumentaux et les cours de formation musicale, ceux-ci doivent être abordés dans une démarche commune, dans un souci de complémentarité et non comme deux pôles totalement distincts, imperméable l'un à l'autre. L'équipe pédagogique d'un établissement doit travailler et élaborer ensemble différents afin que ceux-ci soient le plus riche possible pour les élèves.

La Formation Musicale est une discipline qui offre une grande pluralité et une grande diversité. Elle n'est plus réduite à l'apprentissage des outils théoriques mais elle vise à développer la personnalité musicale et artistique de chacun. Cet enseignement a également pour but de rendre autonome l'enfant ou l'adulte, d'acquérir les connaissances nécessaires pour déchiffrer seul une partition, d'assumer un rôle dans une pratique collective, mais aussi de posséder un petit bagage de culture musicale et une personnalité artistique et musicale.

L'enseignement de la Formation Musicale est généralement sous forme de cours collectif. Il est important de trouver une unité dans le groupe tout en étant attentif à chacun. Cette cohésion de groupe pourra se trouver renforcée par la pratique d'ensemble au sein du cours de FM.

En effet, la formation musicale n'est plus aujourd'hui réduite au solfège pur et à un contenu uniquement théorique mais bel et bien à une formation plus complète. En ce sens, elle a également pour but d'éveiller une personnalité artistique, de développer la pratique collective, favoriser l'écoute des uns et des autres, adopter un tempo commun, des idées musicales communes afin de s'inscrire dans un projet artistique. L'élève occupe alors un rôle actif, ses différentes facultés sont mises en valeur et il peut ainsi s'exprimer, s'impliquer dans un projet avec ses semblables. La mise en place d'un spectacle pouvant réunir plusieurs classes de formation musicale et d'instruments d'un établissement pourrait constituer une démarche pédagogique de concrétisation de la formation musicale. Celle-ci s'inscrirait alors dans une perspective artistique concrète, exploitant la pluralité de cette matière et dans un souci de décloisonnement avec les classes instrumentales. Les enfants se retrouvent alors dotés d'une responsabilité artistique et confrontés au domaine de la scène. Ils ont alors la possibilité de s'épanouir personnellement au sein d'un projet collectif. Ainsi, le spectacle musical s'inclue dans un souci de cohérence, comme un aboutissement et une valorisation du travail effectué dans l'année. La réalisation d'un projet artistique commun au sein d'un établissement ne pourrait que renforcer une cohésion et une collaboration nécessaire dans l'équipe pédagogique.

Il semble important au cours d'un apprentissage, de varier les différents outils pédagogiques afin de ne pas instaurer un climat trop routinier. Néanmoins, il faut conserver une cohérence, un fil conducteur au sein de cette diversité et au sein de l'établissement afin de ne pas désorienter les élèves et de ne pas « s'éparpiller » dans différents projets.

## **b) Cursus et évaluation**

Actuellement, l'enseignement musical spécialisé dispensé dans les écoles de musique est régi et organisé en différents cycles. Le cursus global (en instrument comme en FM) est de trois cycles et compte environ dix années de pratique, reflète une transition entre un stade d'observations, de découvertes et l'acquisition d'un savoir, d'un savoir-faire, d'une certaine autonomie vis à vis de son instrument et de l'émergence d'une personnalité musicale. Le cursus amateur et le cursus professionnel se distinguent à partir du troisième cycle.

(cf. annexe)

Il est important que l'évaluation adoptée par un établissement soit à l'image et en cohérence avec l'enseignement dispensé. Ces différents cursus sont jalonnés par plusieurs examens. Les systèmes d'évaluation connaissent beaucoup de métamorphoses, de remises en question. Quel est l'équilibre idéal entre le contrôle continu et la prestation le jour de l'examen, entre évaluation normative et formative? Il semble effectivement dangereux d'établir un jugement quant au travail de toute une année sur une prestation unique. Néanmoins, ce système est aussi à l'image du concert, à la vie du musicien, il faut être présent et performant à un moment donné, bref et précis. En ce sens, les auditions participent et préparent à ce système d'évaluation, la pratique de la scène et la confrontation avec un public sont fondamentales dans l'apprentissage musical. De plus, la perspective d'un examen permet souvent de stimuler l'élève et de se positionner vis à vis de son apprentissage. Il entraîne un regard sur son parcours antérieur et sur le chemin qu'il lui reste à parcourir, et lui permet d'affiner ses objectifs. Néanmoins, cette évaluation normative entraîne l'idée de sélection et de hiérarchie entre les élèves et peut vite se transformer en une forme d'élitisme.

Il faut aussi favoriser le système d'auto-évaluation, l'élève prend conscience de ce qui est acquis ou ce qui ne l'est pas, et permet également d'approfondir cette démarche vers une autonomie. L'évaluation formative permet une individualisation des différents parcours et de réguler les apprentissages. La place et le symbolisme de l'erreur changent dans ce type d'évaluation, elle n'est plus irrévocable et synonyme de sanction mais devient au contraire un outil d'apprentissage. On peut ainsi parler de méta cognition, c'est à dire une prise de conscience intellectuelle du travail, l'élève se retrouve ainsi au centre de l'apprentissage et de l'évaluation.

Ces deux types d'évaluation ne doivent pas être considérés comme opposés mais au contraire comme complémentaires. L'évaluation s'impose donc dans un cursus musical, mais elle doit s'inscrire dans une cohérence avec le contrôle continu et sur le regard critique que l'élève peut porter sur son propre apprentissage.

### III/ Dispositifs pédagogiques dans l'enseignement de la Formation Musicale :

#### **a) Théorie et pratique**

La formation musicale est une matière très riche qui offre une grande pluralité. Elle peut donc être abordée par de nombreux moyens didactiques. Son contenu théorique peut être exploité de manière pratique et vice versa. Quel équilibre trouver entre théorie et pratique? Bien souvent, les cours d'instruments et de formation musicale sont totalement déconnectés l'un de l'autre, l'enfant ne fait donc absolument aucun lien entre les deux. Il est important que l'élève soit au centre d'un enseignement et non « ballotté » entre des disciplines imperméables les unes aux autres. Le cours de Formation Musicale doit être un lieu où l'élève joue de son instrument et le cours d'instrument doit également aborder les notions théoriques. Il est bien plus facile d'assimiler des connaissances théoriques directement appliquées de manière pratique à l'instrument.

Le développement de la sensorialité surtout chez les petits semble primordial. La danse ou les percussions sensorielles permettent d'intérioriser une carrure rythmique ou un rythme précis. En effet, le corps est souvent un peu négligé dans l'éducation musicale alors qu'il constitue en fait notre premier instrument. Ce travail d'imprégnation sensorielle est essentiel dans un apprentissage musical, il permet de ressentir et d'intérioriser des connaissances théoriques et de développer par exemple une conception rythmique naturelle. Bien sur, ce développement de la sensorialité et de rapport au corps varie suivant le public abordé et ne sera pas le même auprès de personnes handicapées, âgées...

## **b) Individuel/ Collectif**

Les cours de formation musicale sont généralement des cours collectifs, néanmoins la question de l'individuel se pose nécessairement. Les enfants se retrouvent dans un cadre qui leur est familier car il rappelle celui de l'école mais s'oppose au cours particulier avec le professeur d'instrument. La part de l'individuel au sein d'un enseignement collectif demeure une délicate alchimie. L'enseignant se doit d'être attentif aux attentes et aux besoins de chacun et de faire en sorte que l'aspect collectif devienne une force motrice du cours, une source d'effervescence et d'émulation intellectuelle et artistique.

Le groupe doit être considéré comme une richesse avant tout, un lieu d'échange et d'écoute et non comme un terrain de compétition. Il semble également important d'exploiter les potentiels de chacun et de multiplier les interactions entre chaque élève afin d'abolir la dualité de la relation maître/ élèves. Ces échanges de savoirs, de facultés par les élèves eux-mêmes instaure une diversité d'apprentissage et permettent une grande variété et une ouverture d'esprit au sein du cursus de formation musicale.

L'élaboration d'un cours qui soit le plus approprié à tous tout en respectant les différentes facultés et évolutions de chacun demeure un exercice laborieux et où, encore une fois rien n'est jamais acquis puisque chaque groupe est différent. Néanmoins, il demeure primordial d'aménager quelques moments dans le cours, réservés à la vérification d'acquis individuels, dans l'apprentissage d'un chant ou d'une formule rythmique par exemple. L'évaluation individuelle ne doit pas se contenter uniquement des travaux écrits.

## **c) Oralité/ écrit**

Les jeunes enfants ont une perception sensorielle très fine et une mémorisation très rapide, ainsi ils peuvent très facilement rechanter une petite mélodie apprise par répétition. Le chant occupe également une place importante dans l'apprentissage musical. Il nécessite à la fois un travail corporel, avec la prise de conscience des cordes vocales, des résonances et des vibrations de la voix dans les différentes parties du corps et un travail d'écoute afin de pouvoir reproduire les mêmes sons, de découvrir la notion de hauteur, de « chanter juste ».

Le travail en chœur permet également de découvrir la polyphonie et de développer une oreille harmonique. De plus, le chant est accessible à tous et pourrait permettre cette conception de démocratisation de la musique.

La sensorialité semble donc s'imposer dans l'enseignement musical, mais se pose maintenant la question de l'oralité qui fait appel aux mémorisations sensorielles. Quel est l'équilibre possible entre l'oralité et l'écrit ? Quel rapport adopter face à la partition ? De nombreuses civilisations ne pratiquent la musique que par le biais de la tradition orale, la notation n'existe pas ou très peu. L'Occident en revanche reste très attaché à la partition puisqu'il s'intéresse particulièrement à un répertoire noté plus ancien. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre ces deux méthodes . Dans l'idéal, l'élève doit se sentir à l'aise dans ces deux rapports à la musique et les considérer comme complémentaires plutôt qu'antagonistes. Il faut donc être attentif en tant qu'enseignant à développer ces deux aspects d'apprentissage et de rapport à la musique.

#### **d) Improvisation**

Ce rapport à la partition et à l'oralité se retrouve nettement dans le rapport des musiciens classiques face à l'improvisation. Se détacher de l'écrit et stimuler son esprit créatif, sa sensibilité musicale demeure difficile et laborieux voire effrayant. Néanmoins, il semble primordial de développer au plus tôt cette faculté. L'improvisation permet de s'exprimer musicalement, de construire un discours musical, d'adopter un nouveau rapport avec son instrument et de stimuler sa perception harmonique, son sens des carrures rythmiques. Le travail n'est plus seulement sur la maîtrise technique d'un instrument et sur l'interprétation d'une partition mais sur la conception d'un discours musical, d'une exploration nouvelle de l'instrument, et d'une création artistique unique et éphémère. Les ateliers de jazz du CRR de Nantes, adressés à de jeunes adolescents, développent ces différentes facultés et permettent ainsi une aisance dans l'improvisation. En formation musicale, l'improvisation d'une petite phrase mélodique chantée ou jouée au sein d'un chant, ou d'un instrumentarium permet donc de laisser une part d'expression personnelle et d'adopter un rapport différent à la partition. L'équilibre entre oralité et écrit constitue une longue recherche dans le travail de l'enseignant et nécessitera un travail d'adaptation permanent vis à vis des différents publics rencontrés.

### **e) Culture musicale**

La culture musicale fait également partie intégrante du cursus de formation musicale. En effet, l'élève doit acquérir au cours de son parcours musical, des notions d'histoire de la musique, connaître les différentes périodes et les différents courants musicaux, découvrir et savoir situer différents compositeurs. De même, il doit être capable de différencier un opéra, d'une symphonie et de connaître les différents instruments. Le potentiel du groupe peut encore ici être exploité en demandant aux enfants de présenter leurs différents instruments. Aller écouter des concerts, voir des opéras dans le cadre du cours de formation musicale constitue une démarche et une sensibilisation vraiment très importante et peut permettre à des élèves qui n'ont jamais eu l'occasion d'aller à un concert classique de découvrir cet univers. Il semble également important de diminuer le fossé qui peut exister entre ce que les enfants peuvent écouter chez eux et la musique classique qu'ils écoutent lors de leur éducation musicale. Il ne faut pas hésiter à élargir les différents répertoires abordés, leur faire écouter et découvrir des musiques comme le jazz, le rock ou les musiques de traditions populaires tziganes etc...mais leur permettre aussi de faire découvrir leur propre musique, de les questionner sur les différents instruments, s'il s'agit de véritables instruments ou de sons produits par ordinateur, ou la manière dont est construite cette chanson. L'analyse sur une musique qui leur est familière va ainsi paraître plus significative et plus accessible pour eux. Un véritable climat d'échange s'instaure au sein de la classe et une interaction de savoirs s'établit entre les élèves et l'enseignant, dans un souci de réciprocité .

### **f) Intégration de l'utilisation des nouvelles technologies**

L'ordinateur est également devenu l'outil incontournable de nos sociétés ; bien souvent nos jeunes élèves le manient depuis leur plus tendre enfance. De plus, il peut être utilisé comme un outil pédagogique au sein de l'enseignement musical. L'enregistrement peut permettre de créer différents disques pédagogiques offrant ainsi la possibilité à l'élève de travailler avec un support audio chez lui.

L'outil informatique, avec son aspect ludique peut également être le support d'une réalisation artistique au sein même de la classe. L'enregistrement d'une audition, d'un spectacle enchaîné ensuite par un travail de traitement du son ouvre un champ d'exploitation et d'exploration supplémentaire dans la pédagogie musicale.

## Conclusion

La pédagogie demeure un sujet bien vaste, qui ne cesse d'évoluer tout au long de sa carrière. Ce projet pédagogique est encore rempli de questionnements, et où je présente les différentes valeurs qui me semblent primordiales dans un enseignement musical. Certaines idées sont parfois difficiles à concrétiser au sein de son enseignement, et il s'agit parfois d'un travail de longue haleine, de périodes de doutes et de remises en questions afin d'y parvenir. Mais l'enseignement musical aujourd'hui doit être également abordé comme une mission éducative au sein de notre société. La Formation Musicale est aujourd'hui un terrain d'expérimentation afin de s'émanciper du solfège traditionnel, et d'élargir à une éducation musicale plus complète. De nombreux ateliers comme les « petits archets », « les petites anches » etc. ont été mis en place au CRR de Nantes et témoignent de cette volonté d'abolir le clivage qui peut exister entre les cours d'instrument et les cours de Formation Musicale.

Il semble, en tout cas important de s'adresser à un public plus large et d'orienter son enseignement afin de former ses élèves dans une logique artistique et de les guider dans une démarche d'autonomie. Le décroisement des classes d'instruments et des classes de formation musicale mais aussi au niveau des arts entre eux, notamment dans le domaine de la danse pourrait contribuer à cette démarche de formation artistique complète.

## Annexe

### Cursus

#### 1<sup>er</sup> cycle :

Ce premier cycle, également appelé « cycle d'observations et d'orientation » a pour but de faire naître la motivation pour la musique chez l'élève. Il s'agit d'un cycle de découvertes, de tâtonnement (l'enfant fait parfois un an de formation musicale avant de choisir un instrument) et d'éveil sensoriel, corporel et auditif. L'enfant apprend les bases de la musique, de l'instrument. Il découvre également la pratique d'ensemble, le chant et l'espace scénique.

#### 2<sup>ème</sup> cycle :

Ce deuxième cycle est un approfondissement de l'acquisition des connaissances des éléments musicaux de bases. L'enfant commence à maîtriser son instrument et les éléments fondamentaux de la formation musicale et développe une autonomie dans sa méthode de travail. Il commence également à s'affirmer en tant que personnalité musicale, son esprit critique se développe, ses goûts musicaux s'affirment. Il acquiert une autonomie dans la pratique d'ensemble et dans l'interprétation d'une œuvre et sa connaissance du répertoire s'élargit.

#### 3<sup>ème</sup> cycle :

L'élève acquiert une autonomie dans la pratique musicale, dans la pratique instrumentale, il possède une grande connaissance du répertoire, a acquis un bagage de culture musicale, et une personnalité artistique. C'est au sein de ce cycle que se fait la différenciation entre le musicien amateur et le musicien qui se destine à une carrière professionnelle.

Le musicien amateur a acquis les connaissances nécessaires à un épanouissement personnel, à une pratique d'ensemble, il demeure autonome dans son travail et peut se débrouiller seul face à une partition.

Le futur musicien professionnel s'oriente donc dans un cycle de perfectionnement instrumental, où il devra consolider sa technique, son sens de l'interprétation et approfondir sa culture musicale, son esprit analytique. Il doit être à l'aise dans les différents répertoires et approfondir ses connaissances de pratiques collectives.

## Sommaire

Introduction.....	P 2
I/ L'enseignement musical dans notre société.....	P 3
II/ La Formation musicale au sein d'un établissement.....	P4
a) Une pluralité à exploiter.....	P4
b) Coursus et évaluation.....	P6
III/ Dispositifs pédagogiques dans l'enseignement de la Formation Musicale.....	P7
a) Théorie et pratique.....	P7
b) Individuel et collectif.....	P8
c) Oralité/ écrit.....	P8
d) Improvisation.....	P9
e) Culture musicale.....	P10
f) Intégration de l'utilisation des nouvelles technologies.....	P10
Conclusion.....	P11
Annexe : Coursus.....	P12
Sommaire.....	P14